



Renseignement changement d'adresse

Par **Charlotte60**, le **23/12/2016** à **14:52**

Bonjour,

j'ai notifier par courrier recomander avec accuser de reception ma nouvelle adresse au pere de mon fils ,

Or depuis plus d'une semaine celui ci refuse d'aller le chercher ,

Comment dois je proceder pour la route a faire pour venir chercher l'enfant ?

Dois je tenir compte du faite que je lui est envoyer ma.nouvelle adresse et le laisser venir chercher l'enfant comme indiquer sur le jugement , ou dois je moi l'emmener tant que celui ci ne recuperera pas le courrier ?

Merci,